CENTRE SOCIO - CULTUREL JEAN -PAUL COSTE

217, Avenue Jean-Paul Coste 13100 Aix-en-Provence Tél.: 04.42.27.32.96

Fax.: 04.42.27.56.61

Association déclarée à la Préfecture des Bouches du Rhône (n°3588) Insertion au Journal Officiel du 27 avril 1968

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire exercice 2021 du 28 avril 2022 à 18h30

Le vingt-huit Avril deux mille vingt-deux, à dix-huit heure et trente minutes, les membres de l'Association « Centre Socio-Culturel Jean-Paul Coste » ont effectué leur Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente, effectuée par voie numérique (site internet et Newsletter) et affichage extérieur (affichage au panneau extérieur du Centre Social) conformément aux dispositions des statuts. Cette convocation avait été affichée dans le Centre à partir du 1er avril 2022.



Les membres présents et représentés qui ont pris part aux votes sont au nombre de 85. Les bulletins de votes en lignes seront conservés à l'appui du présent procès-verbal ainsi que les pouvoirs des membres représentés. Chaque adhérent votant pouvant être porteur de 4 pouvoirs maximum.

Il a été constaté pour les votes de l'Assemblée :

17 adhérents votants et 68 adhérents représentés, soit 85 voix exprimées. Un membre présent peut être porteur maximum de 4 procurations maximum.

F.

Conformément aux dispositions des statuts (article 18) :

« l'Assemblée Générale Ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de participants ».

L'ordre du jour de cette « Assemblée Générale Ordinaire » est le suivant :

- Rapport moral concernant l'exercice 2021,
- Rapport d'orientation concernant l'exercice 2022,
- Approbation du Rapport moral 2021 et d'orientations concernant l'exercice 2022,
- Le rapport d'activités global 2021
- Rapport financier relatif à l'exercice 2021,
- Rapport du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2021,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Affectation du Résultat 2021,
- Budget Prévisionnel relatif à l'exercice 2022,
- Approbation du Budget Prévisionnel 2022,
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration,

Première délibération – Le rapport Moral

L'année 2021 a été une année marquée une nouvelle fois par la période de pandémie « Covid-19 » et par tous les impacts indirects (fermetures, arrêts maladies, jauge...).

Après une année 2020 de confinement et de fermetures totales ou partielles des équipements, l'année 2021 aura elle aussi été impactée par le prolongement de la période « Covid-19 ».

Sur le plan de notre activité

La courbe de nos adhésions remonte passant de 858 familles adhérentes en 2019 (année de référence avant Covid), à 536 en 2020 et à 742 en 2021. Nous assistons donc à une remontée mais qui reste encore bien en dessous de l'année 2019.

Si l'on prend 2019 comme année de référence nous avons :

Perte des adhérents entre 2019 et 2020 : - 37,53 %

Perte des adhérents entre 2019 et 2021 : - 13,52 %

Si l'on prend 2020 comme année de référence nous avons :

Reprise d'adhérents entre 2020 et 2021 : + 38,43 %

Nous avons bel et bien une reprise en 2021, mais une reprise qui ne permet toujours pas de retrouver le niveau d'activité de 2019. Les rapports d'activités réalisés par nos responsables de secteurs viendront affiner cette analyse globale par une analyse sectorielle qui permettra de mieux cibler les secteurs qui ont le plus souffert de la crise de 2020/21.

Le rapport financier qui vous sera présenté par la suite fera lui aussi état d'une année difficile qui nous amène à alerter sur une situation financière fortement dégradée par rapport à 2019 et 2020. Nous avons alerté nos partenaires sur cette situation qui met en tension nos organisations. A ce jour, notre analyse de la situation nous amène à poser 3 constats et à proposer 3 pistes d'améliorations :

Constat 1 : le poids de l'administratif est chronophage et trop lourd.

La multiplication des appels à projets participe directement à l'augmentation de la charge administrative. Ce sont environ 50 dossiers par an qui sont constitués sur notre Centre pour développer nos actions.

<u>Piste 1</u>: Augmenter le socle de financement de fonctionnement serait une réponse concrète à cette dérive de la course au financement via les appels à projets.

Constat 2 : Les emplois dans les Centres Sociaux sont dévalorisés et trop précaires

Pour structurer les ACM il faudrait pouvoir compter sur 2 permanents d'encadrement (1 responsable et 1 adjoint) et sur 5 animateurs permanents (1 par tranche d'âge). Le système actuel repose trop sur des vacataires sous-payés. Savez-vous qu'un vacataire CEE est payé 53,60 € net la journée de 11 heures (pour un BAFA), soit une base horaire nette de 4,87 € alors que le Smic horaire net est fixé à 8,37 €! Nous ne soutenons pas le discours de celles et ceux qui disent que les jeunes ne veulent plus travailler. Non, les jeunes veulent travailler mais veulent également être payés au smic horaire.

<u>Piste 2</u>: Augmenter la rémunération des vacataires et viser une rémunération au smic horaire pour les salariés, tous secteurs confondus.

Constat 3 : Les emplois d'agents d'entretien et de restauration en temps partiels, aménagés sur mercredis et vacances scolaires sont trop précaires.

Les emplois d'agent d'entretien et de restauration doivent être pris en charge par la Collectivité. Cette organisation est faite pour l'Éducation Nationale sur le temps scolaire les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Sur la même logique la même organisation devrait être mise en place pour les temps péri et extra-scolaires avec les gestionnaires d'ACM.

<u>Piste 3</u>: La Collectivité devrait prendre à sa charge les agents d'entretien et de restauration les mercredis et vacances scolaires sur le même type de partenariat qu'avec l'Éducation Nationale.

Nous savons que ces pistes ont un coût et reposent sur des choix politiques au niveau de

nos partenaires. Mais ces pistes sont sérieuses et méritent d'être étudiées. Nous

comptons maintenant sur nos partenaires pour étudier ces pistes.

Nous tenons à terminer ce rapport moral en disant qu'en 2021 les équipes sont restées très

investies et solidaires et ce malgré un contexte anxiogène et difficile. Depuis le mois de mars

2020, la pandémie de la Covid-19 a profondément modifié l'organisation du travail des

personnes en emploi en impactant fortement les activités et missions des salariés. Les salariés

permanents ont dû prendre en charge de nombreuses tâches administratives et règlementaires

nouvelles et supplémentaires. Le temps imparti à la gestion de la crise, puis à la gestion des

cas Covid, cas contacts, que ce soit des publics ou des salariés a augmenté la charge mentale,

le stress, la charge de travail par salarié.

Le volume de travail administratif a fortement augmenté alors même que nos équipes étaient

fragilisées par manque d'animateurs/trices sur le terrain. Nos responsables de secteur et nos

cadres se sont régulièrement retrouvés en poste d'animateur/trices pour palier à la carence des

vacataires.

Pour le centre socio-culturel Jean-Paul COSTE

La Présidente – Janine Bergé

-JBm'

Le rapport moral est voté à la majorité des votants et des représentés.

85 votes « Pour » le rapport moral - 2021

Rapport moral 2021 validé à l'unanimité des présents et des représentés

Deuxième délibération – Le rapport d'orientation

Un nouveau Projet Social

Le nouveau Projet Social, a été remis fin mai 2020 et a été validé par la CAF qui nous a octroyé un agrément de 4 ans, confirmant ainsi la confiance qu'elle nous accorde sur notre mission de Centre Social sur notre territoire Aix-Sud.

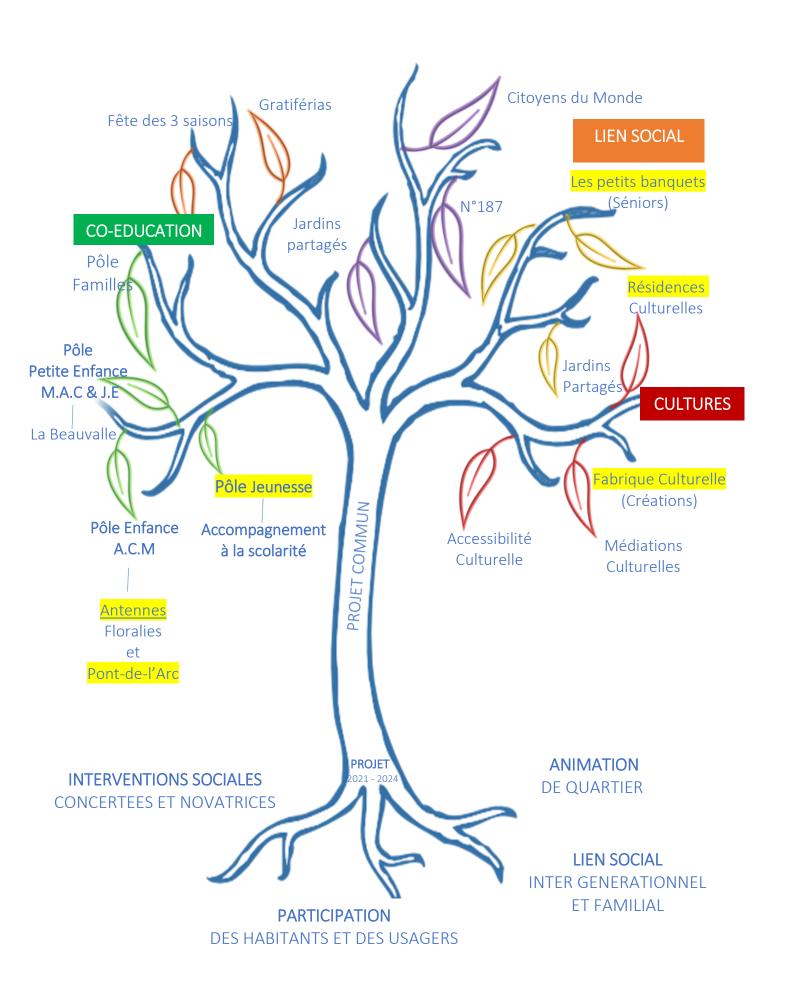
Les orientations fixées pour 2021-2024

Le nouveau Projet Social, sera notre feuille de route pour les 4 prochaines années d'agrément. Ce nouveau projet a été construit selon les constats issus de l'évaluation et de l'analyse menée durant le diagnostic. Il comprend aussi les idées neuves de l'équipe, légitimées par la liberté associative qui définit notre cadre d'intervention.

C'est ainsi que nous avons construit notre arbre à projets :

- Les racines sont notre base : nos *missions sociales*
- Le tronc est le socle du *projet commun*
- Les branches sont autant d'axes d'orientations
 - 1. L'animation du territoire
 - 2. Le développement du lien social
 - 3. L'animation d'un projet Culture pour tous
 - 4. La **co-éducation** et le soutien à la fonction parentale
 - 5. Le portage de projets innovants vecteur de citoyenneté
- Les feuilles sont nos actions. Les nouvelles actions sont surlignées en jaune

Ce Projet Social ne dépend pas uniquement de notre « bonne volonté ». Il ne pourra être mis en œuvre que sur la base d'un vrai partenariat et travail avec les acteurs présents sur notre territoire.



- Le développement d'un Pôle Jeunesse avec Titien Varnier

Sur notre territoire, il n'y a aucun « accueil » spécifiquement pensé et dédié à la Jeunesse. Or il y a de nombreux jeunes sur le territoire du fait de la proximité des établissements scolaires : collège Arc-de-Meyran, lycée Émile Zola, et facultés. Suite à la réponse positive sur le projet Jeunesse que nous avons proposé à la CAF, nous avons procédé à un recrutement sur le poste « Animateur Référent jeunesse ». Monsieur Titien Varnier a été recruté et a pris son poste le lundi 15 février 2021. Après une année nous pouvons dire que tous les objectifs ont été atteints sauf un! Il nous manque encore un local dédié à 100 % à l'accueil des Jeunes.

L'année 2021 aura été celle des pistes non retenues :

- piste du Bastidon à la location : non retenue par la Ville
- piste du Bastidon à l'achat (par la Ville) : non retenue par la Ville
- piste de l'Espace des Floralies dédié à 100 % à la jeunesse : non retenue par la Ville
- piste d'une construction d'un espace jeunesse : à la réflexion par la Ville

Nous attendons donc des propositions concrètes de la Ville sur cet axe Jeunesse.

- Le développement d'un Pôle Enfance au Pont de l'Arc :

Notre projet est de compléter l'offre de l'ACM Floralies en proposant en priorité des places pour les enfants de moins de 6 ans.

- la piste de l'ouverture d'un ACM au Pont de l'Arc : non retenue par la Ville
- la Ville souhaite privilégier le club APM, centre sportif installé sur le groupe scolaire du Pont-de-l'Arc. Nous sommes donc à la recherche d'un autre groupe scolaire sur ce territoire.

- Le développement d'actions pour les séniors

Nous avons ressenti une forte rupture du lien social avec les séniors qui ne sont pas revenus sur les activités du club des Lavandes. Le club a vu sa fréquentation et son activité en forte baisse en nombre d'adhérents. Pour soutenir les actions en direction des séniors, nous nous sommes rapprochés du CCAS de la Ville avec qui nous allons monter des projets en partenariat dès 2022.

- La structuration d'un axe Résidences Culturelles :

Nous faisons depuis toujours un travail en local sur l'accueil de résidences d'artistes. Mais

cette action n'est ni lisible, ni structurée, ni mise en valeur. Les artistes que nous accueillons

et que nous aidons dans la production de leur spectacle nous ont fait remonté que notre part

dans la réussite de leur projet était importante. Cela nous a donné l'envie de structurer cette

partie de notre travail et de le relier encore plus à notre Projet Social où l'axe culture fait

partie des cinq piliers de notre Projet.

- La relance d'un secteur numérique

En 2021 nous avons été retenu dans le cadre d'un appel à projet « France services » grâce

auquel nous avons pu créer un poste de Conseiller Numérique qui aura pour mission

d'accompagner les publics dans leurs appropriations des usages numériques quotidiens. Ce

poste a été proposé à Guillaume Bompais qui est passé d'agent d'accueil à conseiller

numérique. Il veillera à favoriser un usage citoyen et critique du numérique et à accompagner

les publics dans la réalisation de démarches administratives en ligne. Guillaume Bompais est

entré en formation en septembre 2021 sur un parcours qualifiant qui lui permettra de retrouver

un temps plein au Centre dès le mois de mars 2022. Nous sommes ravis de la relance de ce

secteur qui avait été mis en « sommeil » depuis 2017.

La Présidente termine son rapport d'orientation en remerciant tous les acteurs adhérents,

bénévoles, salariés, partenaires qui permettent de poursuivre la mise en œuvre du Projet

Social et notamment des nouvelles actions qui répondent aux besoins identifiés sur notre

territoire

Pour le centre socio-culturel Jean-Paul COSTE

La Présidente – Janine Bergé



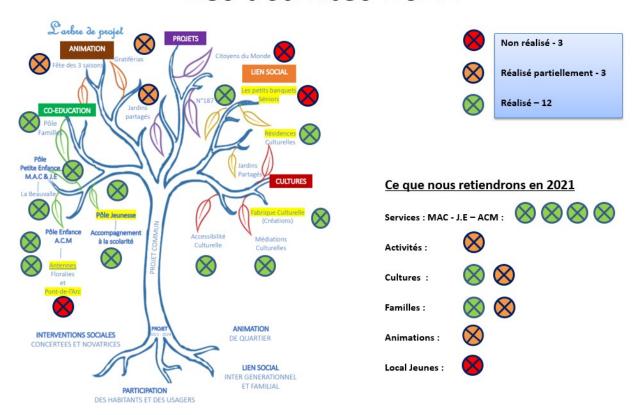
Le rapport d'orientation est voté à la majorité des votants et des représentés.

85 votes « Pour » le rapport d'orientation - 2022

Rapport d'orientations 2022 validé à l'unanimité des présents et des représentés



Les activités 2021



La directrice présente de façon globale l'ensemble des actions réalisées en 2021. Elle signale qu'en 2021 quatre nouveaux services ont été développés, augmentant de façon importante les « charges de fonctionnement » :

- Le secteur jeunes avec le poste deTitien Varnier
- Le développement du secteur Cultures/familles avec Anne-Sophie Paul
- Le renforcement de l'équipe de l'ACM des Floralies avec Prescillia Sicard
- Le développement du secteur **inclusion Numérique** avec le nouveau projet « France Services » avec Guillaume Bompais

Pour le Centre Socio-Culturel Jean-Paul COSTE

La directrice - Béatrice Lay



Le rapport d'activités est voté à la majorité des votants et des représentés.

85 votes « Pour » le rapport d'activités - 2021

Rapport d'activités 2021 validé à l'unanimité des présents et des représentés

Quatrième délibération – Vote du rapport financier 2021,

de l'affectation du résultat 2021 et du Budget Prévisionnel 2022.



Dans le cadre de la mission de Présentation des Comptes Annuels de l'association Jean Paul Coste, pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021, et conformément aux termes de ma lettre de mission et à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts-Comptables.

A la date de mes travaux, qui ne constituent pas un audit, et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des Comptes Annuels.

Les Comptes Annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 451 026 €uros

Chiffre d'affaires : 689 716 €uros

Subventions: 592 873 €uros

Cotisations: 25 460 €uros

Autres: 129 715 €uros

Résultat net comptable : 24 763 €uros

Fait à Marseille Le 7 mars 2022

Signature

L'ASSOCIE M. BERREHAIL ARI SO L'EXPERT

L'EXPERT COMPTABLE Mme GUERARD

Page:

3

Compte de Résultat

	Etat exprimé en euros 31/12/2		31/12/2020
	40040 01000	12 mois	12 mois
Z.	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	5.00.000	27227542
PRODUITS D'EXPLOITATION	Prestations de services	689 716	547 147
≦	Productions stockée		
3	Production immobilisée	20000000	
Ξl	Subventions d'exploitation	592 873	541 420
2	Dons		15 941
20	Cotisations	25 460	18 830
5 I	Legs et donations		
8	Autres produits de gestion courante	1	366
芒	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	129 714	46 147
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	1 437 764	1 169 851
,	Achats		
ğ	Variation de stock	0950503	0200000
2	Autres achats et charges externes	289 610	245 090
Ē	Impôts, taxes et versements assimilés	44 342	25 540
ž	Rémunération du personnel	821 328	577 822
8	Charges sociales	246 850	157 615
-	Subventions accordées par l'association		
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotation aux amortissements et dépréciations	19 772	15 977
ž l	Dotation aux provisions	10 064	68 339
£	Autres charges	1	11 650
٥	Total des charges d'exploitation	1 431 967	1 102 033
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	5 797	67 818
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	l II	
cless a	Intérets et produits financiers	2	
Produits	Dotation aux amortis sements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières	657	671
Charges	2 - RESULTAT FINANCIER	(655)	(671)
o di	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1+2)	5 142	67 147
	Produits exceptionnels	39 470	30 894
	Charges exceptionnelles	19 850	3 105
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	19 621	27 790
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	l II	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		53 070
- 1	TOTAL DES PRODUTS	1 477 236	1 200 746
	TOTAL DES CHARGES	1 452 473	1 158 879
	EXCEDENT ou DEFICIT	24 763	41 867
м	PRODUITS	285 232	98 124
	Bénévolat		98 124
8	Prestations en nature	264 408	
VOLCH TABLES EN NATURE	Dons en nature	20 825	
VOLCH TARRES EN NATURE	CHARGES	285 232	98 124
104	Secours en nature	285 232	98 124
	Mise à disposition gratuite de biens et services	264 408	78 124
- 1	Personnel bénévole	20 825	

Rapport financier

Relatif à l'exercice 2021

Pour faciliter la lecture de ce rapport, nous allons vous présenter les comptes en arrondissant les chiffres à l'entier le plus proche.

Notre compte de résultat 2021, hors charges et produits supplétifs :

Le total de nos produits s'élève à 1 477 236 € Le total de nos charges s'élève à 1 452 473 € Notre résultat 2021 est donc : + 24 763 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021

Ammáo	N	N-1	N-2	N-3
Année	2021	2020	2019	2018
Résultat de l'exercice	+ 24 763 €	+ 41 867	+ 38 768 €	+ 12 144 €

Ainsi, nous clôturons notre exercice par un excédent de + 24 763 €.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION 2021

Ammáo	N	N-1	N-2	N-3
Année	2021	2020	2019	2018
Total produits d'exploitation	1 437 764 €	1 169 851 €	1 343 523 €	1 285 084 €
Total charges d'exploitation	1 431 967 €	1 155 103 €	1 321 875 €	1 283 131 €
Résultat d'exploitation	5 797 €	14 748 €	21 648 €	+ 1 953 €

Le résultat d'exploitation est légèrement positif : + 5 797 €.

RÉSULTAT FINANCIER 2021

Année	N	N-1	N-2	N-3
Année	2021	2020	2019	2018
Total produits financiers	2 €	0 €	0 €	2 €
Total charges financières	657 €	671 €	582 €	346 €
Résultat financier	- 655 €	- 671 €	- 582 €	- 344 €

Notre résultat financier reste négatif à - 655 €

Cet indicateur est insignifiant en rapport au total des charges.



RÉSULTAT EXCEPTIONNEL 2021

Ammáo	N	N-1	N-2	N-3
Année	2021	2020	2019	2018
Total produits exceptionnels	39 470 €	30 894 €	23 270 €	15 756 €
Total charges exceptionnelles	19 849 €	3 105 €	5 567 €	5 221 €
Résultat exceptionnel Chiffre arrondi à l'entier le plus proche	+ 19 621 €	+ 27 790 €	+ 17 703 €	+ 10 536 €

Notre résultat exceptionnel s'élève à 19 621 €



Ainsi, notre compte de résultat 2021 se décompose comme suit

Résultat d'exploitation	5 797 €
Résultat financier	- 655€
Résultat exceptionnel	+ 19 621 €
Résultat 2021	+ 24 763 €



LES ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE 2021

Le Budget

Nous proposons de neutraliser l'année 2020 et de nous référer à 2019 pour comparer notre exercice 2021. En effet, l'année 2020 (année Covid) ne peut être une année de référence car trop marquée par l'impact « Covid et confinements ».

Le budget est en augmentation

Côté produits : + 7,01 % par rapport à l'exercice 2019 Côté charges : +8,33 % par rapport à l'exercice 2019

Côté produits : nous ne retiendrons qu'un élément majeur

- La Reprise sur provisions : 129 714 € en 2021 !
 - > 57 108 € de reprises de fonds dédiés
 - > 71 992 € de reprises de provisions
 - > 614 € de transfert de charges

Côté charges : nous ne retiendrons qu'un élément majeur

- La masse salariale : 1 112 520 €, soit 75,31 % du total de nos produits.
 - ➤ 821 328 € de « Rémunération du personnel »
 - ➤ 246 850 € de « charges sociales »
 - > 44 342 € d'« impôts et taxes »

Les personnels

185 SALARIÉS EN 2021

Sur les 185 salariés (159 salariés en 2020)

- **20 CDI** (20 en 2020)
- **6 CDII** (5 en 2020)
- > 11 CDD (13 en 2020)
- **24** C.A.E (13 en 2020)
- > 0 C.A (1 en 2020)
- ➤ 6 Contrats d'apprentissage (2 en 2020)
- > 118 C.E.E (105 en 2020)



UNE ÉQUIPE IMPORTANTE

MAIS

UNE ÉQUIPE PRÉCAIRE

20 CDI et 6 CDII = 14,05 % de ressources stables (15,72 % en 2020) 159 Contrats précaires = 85,94 % de salariés précaires (84,28 % de précarité en 2020) Le socle de base des contrats CDI reste insuffisant.

Salariés 2021 en Equivalent Temps Plein

16,65 ETP hors CEE et hors Contrats aidés (15,53 ETP en 2020) 27,71 ETP hors CEE mais avec les Contrats aidés (19,81 ETP en 2020)

LA VALORISATION DES BÉNÉVOLES EN 2021

Le bénévolat en 2021 a été évalué à 1814 heures, ce qui représente 1 Équivalent Temps Plein (E.T.P). En 2020 ; il était de 1312 heures (0,82 ETP).

En 2019 : 1,57 ETP En 2018 : 1,66 E.T.P En 2017 : 1,62 ETP

En 2016 : 2,01 ETP (Année de l'écriture du Projet Social) ;

En 2015: 1,93 E.T.P

(...)

En 2011: 4,20 E.T.P

En 2021, beaucoup d'activités ont été fermées ou suspendues en raison de la crise sanitaire, impactant fortement la part de bénévolat dans notre activité globale.

LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

C'est quoi la capacité d'autofinancement?

La Capacité d'Autofinancement (CAF) est un ratio qui évalue les ressources générées par le cycle d'exploitation de l'association et permettant d'assurer son autofinancement. La CAF permet de savoir si l'association doit faire appel à des ressources extérieures (emprunt, apports en capital...) pour fonctionner. Elle est un ratio indispensable pour évaluer la rentabilité du modèle économique de la structure.

Cabinet SOGECO	ASSOCIATION JP COSTE	Page:	24
----------------	----------------------	-------	----

Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Nombre de mois de la période	12	12	12
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	(119 540)	82 500	9 829
+ Transferts de charges (d'exploitation)	613	12 926	12 498
+ Autres produits (d'exploitation)	25 461	35 137	53 459
- Autres charges (d'exploitation)	1	64 720	28 420
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	2		
- Charges financières	657	671	58:
+ Produits exceptionnels	33 772	24 208	8 38
- Charges exceptionnelles	19 850	3 105	4 08:
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices			
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	(80 201)	86 275	51 088

Une CAF négative veut dire que notre association ne réalise plus des bénéfices d'exploitation. Elle ne peut donc pas les convertir en trésorerie, les investir ou prévoir des dépenses en fonctionnement (actions ou projets). Nous devons dès 2022 retrouver un Excédent Brut d'Exploitation positif.

Dans notre cas, cela veut dire qu'il nous faut :

- piste 1 : augmenter nos produits de 120 000 € pour retrouver un EBE positif
- piste 2 : diminuer nos charges de 120 000 € pour retrouver un EBE positif
- piste 3, médiane : augmenter nos produits de 60 000 € et diminuer nos charges de 60 000 €!



Pour rappel

Le Fond de Roulement 2020

Total des fonds associatifs = 154 517 € Total de l'actif immobilisé = 52 810 € Fond de Roulement 2020 = + 101 707 €

Le Fond de Roulement 2021

Total des fonds associatifs = 173 581 € Total de l'actif immobilisé = 38 113 € **Fond de Roulement 2021 = + 135 468 €**

Le Fond de roulement reste positif puisque les ressources stables permettent de couvrir l'actif immobilisé et d'assurer en partie le financement de l'exploitation courante pour payer les fournisseurs, les salariés et l'ensemble des charges de fonctionnement en attendant d'être rémunéré par les adhérents (emplois propres) et les partenaires (subventions d'exploitation).

UNE GESTION EN TENSION POUR 2022

Nous gérons 1 antenne :

- Le secteur « Les Floralies » : sur ce lieu une subvention de fonctionnement est nécessaire car nous avons des frais spécifiques (ménage, fonctionnement, 3 permanents).

Nous développons 2 secteurs « non lucratifs » assimilés à du « service public » qui n'ont pas de subventions suffisantes :

- Le secteur « France Service » : poste de Guillaume Bompais pour la lutte contre la fracture numérique et l'accompagnement des personnes sur les démarches administratives
- Le « Secteur Jeunes » : poste de Titien Varnier pour l'accompagnement des jeunes (11-17 ans) et la continuité éducative avec les jeunes collégiens et lycéens du territoire.

Nous gérons également une crèche associative de 16 places :

- Le « Secteur Petite Enfance » : ce secteur doit être soutenu à un niveau supérieur sur les mêmes bases que les crèches associatives. Nous sollicitons la Ville sur ce sujet depuis plus de 10 ans. Des avancées ont été faites mais la subvention globale reste insuffisante sur ce secteur.

Nous avons alerté la Ville d'Aix-en-Provence et comptons sur une remise à niveau du socle des subventions pour le maintien des services « non lucratifs » de type « services publics ».



CONCLUSION

Notre résultat pour l'exercice 2021 est positif de + 24 763 €.

Nous vous proposons d'affecter l'intégralité du résultat 2021 en « report à nouveau ». Nous vous proposons de voter ce rapport financier tel qu'il vous a été présenté.

Pour le Centre Socio - Culturel,

La Trésorière, Alix Fabre

La Présidente, Janine Bergé

e Générale sur l'exercice - 2021 (A.G du 28/04/22)

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2022

Reprenons les 3 pistes évoquées précédemment (en page 26)

Piste 1 : augmenter nos produits de 120 000 € pour retrouver un EBE positif

Il s'agit ici de demander un renforcement des subventions de fonctionnement pour les secteurs qui sont déficitaires :

- 1. Axe médiations culturelles : avec une subvention de fonctionnement de 30 000 €
- 2. Axe France Service : avec une subvention de fonctionnement de 20 000 €
- 3. Axe Petite Enfance : avec une subvention de fonctionnement majorée de 40 000 €
- 4. Antenne des Floralies : avec une subvention de fonctionnement majorée de 30 000 €

Il s'agit ici d'obtenir 100 000 € supplémentaires pour maintenir l'ensemble des services

Piste 2 : diminuer nos charges de 120 000 € pour retrouver un EBE positif

Il s'agit ici de se poser la question de la diminution de la masse salariale ce qui occasionnerait la fermeture de secteurs :

- 1. Axe médiations culturelles : avec la fermeture du secteur « Cultures » ?
- 2. Axe France Services : avec la fermeture du secteur « Inclusion numérique » ?
- 3. Axe Jeunesse: avec la fermeture du secteur « Jeunes »?
- 4. Axe accompagnement éducatif : avec la fermeture de l'accompagnement à la scolarité ?
- 5. Antenne des Floralies : avec la fermeture du « centre aéré des Floralies » ?

Pour diminuer nos charges de 120 000 €, il nous faut fermer 3 à 4 postes, CDI, temps plein.

Piste 3 : augmenter nos produits de 60 000 € et diminuer nos charges de 60 000 €

Il s'agit ici de proposer une solution « médiane » en fonction des résultats obtenus si nous parvenons à augmenter notre socle de subventionnement global.

Le budget prévisionnel 2022 a été déposé en suivant la piste 1, c'est-à-dire en affichant l'objectif de maintenir l'ensemble des services actuellement offert à la population. Nous sommes partis de l'affirmation suivante : pour maintenir un niveau de prestations de services aux publics il faut augmenter le financement alloué aux différents services aux publics.

Pour le Centre Socio – Culturel,

La Trésorière, Alix Fabre

La Présidente, Janine Bergé





2022

Le Budget Prévisionnel Global 2022 – CHARGES (hors charges supplétives) BP établi au 31/12/2022 – B.P Ville

N°Cpte	B.P 2022 / Charges	2022
60 630	Petit équipement- Fourniture d'ateliers et d'activités	13 056 €
60 640	Fournitures administratives - Fournitures de bureau	6 397 €
60 660	Sécurité locaux	205€
60 680	Autres matières et fournitures	7 990 €
60 681	Alimentation, boissons	10 465 €
60	TOTAL ACHATS	38 113 €
61 100	Sous-traitance	24 220 €
61 200	Redevances crédit-bail	2 091 €
61 350	Locations mobilières & immobilières	18 768 €
61 500	Entretien et réparations	1 836 €
61 560	Maintenance	11 790 €
61 600	Primes d'assurance	11 628 €
61 890	Autres services extérieur	-€
61	TOTAL - SERVICES EXTERIEURS	70 333 €
62 140	Personnel mis à disposition (ass. Extérieures)	40 433 €
62 200	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	19 821 €
62 300	Publicité - Publications	3 366 €
62 500	Déplacements, missions et réceptions	17 391 €
62 600	Frais postaux et télécommunications	6 040 €
62 700	Services bancaires et assimilés	1 530€
62 810	Cotisations	8 058 €
62 820	Travaux et façons exécutés à l'extérieur	110 743 €
62 830	Transport d'activités et animations	11 860€
62 850	Frais de conseil et d'assemblée	1 122 €
62 860	Formation	2 000 €
62	TOTAL CHARGES EXTERNES - AUTRES SERV. EXT.	222 364 €
63 100	Impôts, taxes, versements assimilés sur rémunérations	41 433 €
63 700	Impôts, Taxes contribution CSE	8 983 €
63	TOTAL IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	50 416 €
64 110	Salaires et appointements bruts du personnel permanent	509 563 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel CDD/Apprentis	30 674 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CEE	105 952 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel CDII	18 617 €
64 111	Salaires et appointements bruts du personnel en CAE/CA	206 362 €
64 111	GUSO	30 000 €
64 500	Charges de S.S. et de prévoyance	214 535 €
64	TOTAL CHARGES DU PERSONNEL	1 115 703 €
66	CHARGES FINANCIERES	1 000 €
67	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	€
68	TOTAL DOTATIONS	15 912 €
86	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (charges supplétives)	-€
	TOTAL GENERAL DES CHARGES	1 513 841 €

La Présidente, Janine Bergé

La Trésorière, Alix Fabre

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale sur l'exercice – 2021 Page 19 sur 24

Le Budget Prévisionnel Global 2022 – PRODUITS (hors produits supplétifs)

BP établi au 31/12/2022 – B.P Ville

N° Cpte	B.P 2022 / Produits	2022
70 620	Prestations de service	370 833 €
7 062 310	- PS CNAF - Animation Globale et Coordination	69 739 €
7 062 320	- PS CNAF - Animation Collective Familles	23 332 €
7 062 330	- PS CNAF – MAC & J.E : PSU 0-4 ans	203 722 €
7 062 340	- PS CNAF – ACM	74 040 €
70 400	Participation des usagers	365 483 €
706 401	- Activités	60 403 €
706 410	- Participation MAC / JE / ACM	305 080 €
70 800	Produits d'activités annexes	11 415 €
70	TOTAL REMUNERATION DES SERVICES	747 731 €
74 100	ETAT	125 155 €
74 130	- Aides à l'emploi + Fonjep	105 155 €
74 130	- Appel à projet France Services	20 000 €
74 200	REGION	12 000 €
74 210	- Subvention de fonctionnement	- €
74 211	- Projets / itinéraire bis	2 000 €
74 211	- Projets / N° 187	10 000 €
74 300	DEPARTEMENT	28 400 €
74 310	- Subvention de fonctionnement	17 880 €
74 311	- Projets (culture, N°187 et Mac)	5 520 €
74 340	- PREST DISS –	5 000 €
74 400	COMMUNE	476 072 €
74 410	- Subv. de fonctionnement Centre Social	55 907 €
74 410	- Subv. Contrat objectif Jeunesse (7 370 + 9 000 €)	16 370 €
74 410	- Subv. ACM Pagnol	98 135 €
74 410	- Subv. ACM Floralies	87 060 €
74 410	- Subv. séjour été	8 400 €
74 410	- Subv. de fonctionnement MAC + JE	90 000 €
74 410	- Subv. Aide scolaire	2 200 €
74 410	- Subv Culture (N°187 18 000 €)	18 000 €
74 410	- Subv complémentaire (100 000 €)	100 000 €
74 500	CAF/13	64 963 €
74 510	- Subvention de fonctionnement	15 463 €
	- Subvention Léa	7 500 €
	- PISL	5 000 €
	- PROJETS (AAP Jeunesse / ACM)	37 000 €
74 800	Subventions autres entités publiques	29 520 €
74	TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	736 110 €
75	TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	15 000 €
76	PRODUITS FINANCIERS	€
77	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	15 000 €
78	TOTAL DES REPRISES AMORTIS. ET PROVISIONS	-€
79	TRANSFERT DE CHARGES	-€
87	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (produits supplétifs)	-€
	TOTAL GENERAL DES PRODUITS	1 513 841 €

La Présidente, Janine Bergé

La Trésorière, Alix Fabre

Staty

La Présidente rappelle que nous avons 5 nouveaux services lancés en 2021



Après cette présentation globale 3 votes sont effectués :

Le rapport financier (exercice 2021) est voté à la majorité des votants et des représentés.

85 votes « Pour » le rapport financier sur l'exercice 2021

Rapport financier validé à l'unanimité des présents et des représentés

L'affectation du résultat de 2021

85 votes « Pour » l'affectation du résultat de 2021 de 24 763 € en « report à nouveau »

Affectation du résultat validé à l'unanimité des présents et des représentés

Le Budget Prévisionnel 2022 est voté à la majorité des votants et des représentés.

85 votes « Pour » le Budget Prévisionnel 2022

Budget Prévisionnel 2022 validé à l'unanimité des présents et des représentés

Membres Actifs du Conseil d'Administration sur exercice 2021

	NOM	PRENOM	TITRE	Renouvellement des membres
1	ACQUAVIVA	Emmanuel	Administrateur	
2	BARBERET	Diane	Administratrice	
3	BERGÉ	Janine	Présidente	1/3 sortant
4	BÉZIERS	Pierre	Administrateur	
5	DUTREY	Marie-Hélène	Administratrice	
6	FABRE	Alix	Trésorière	1/3 sortant
7	HABIB	Annie	Administratrice	Membre démissionnaire
8	HUBIDOS	Paul	Administrateur	Membre démissionnaire
9	MORILLAS	Malvina	Administratrice	
10	MOUSSU	Robert	Administrateur	1/3 sortant
11	PACHÉ	Hélène	Secrétaire	
12	PICQUE	Laurence	Administratrice	Membre démissionnaire
13	ROUX ETILÉ	Léa	Administratrice	
14	SAADA	Marc	Administrateur	1/3 sortant
15				Siège vacant

Le Conseil d'Administration (C.A) est constitué de 5 à 15 membres. (Statuts – article 6). Le C.A est renouvelable chaque année par 1/3 sortant.

Actes de candidature pour 2022

NOM	PRENOM	TITRE
BERGÉ	Janine	Membre sortant représentant sa candidature
FABRE	Alix	Membre sortant représentant sa candidature
MOUSSU	Robert	Membre sortant représentant sa candidature
ROIG-CHAFER	Mélanie	Membre présentant sa candidature
SAADA	Marc	Membre sortant représentant sa candidature

Les candidatures présentées à l'Assemblée Générale du 28 avril 2022.

Votes

Votes sur les candidatures pour 2022

NOM	PRENOM	Résultat des votes
BERGÉ	Janine	Membre élu à l'unanimité – 85 voix
FABRE	Alix	Membre élu à l'unanimité – 85 voix
MOUSSU	Robert	Membre élu à l'unanimité – 85 voix
ROIG-CHAFER	Mélanie	Membre élu à l'unanimité – 85 voix
SAADA	Marc	Membre élu à l'unanimité – 85 voix

Le Conseil d'Administration élu par l'Assemblée est donc composé de 12 membres actifs :

1	ACQUAVIVA	Emmanuel	Membre élu en 2021
2	BARBERET	Diane	Membre élu en 2021
3	BERGE	Janine	Membre re-élue en 2022
4	BEZIERS	Pierre	Membre élu en 2021
5	DUTREY	Marie-Hélène	Membre élu en 2021
6	FABRE	Josiane Jacqueline / Alix (usuel)	Membre re-élue en 2022
7	MORILLAS	Malvina	Membre re-élu en 2020
8	MOUSSU	Robert	Membre re-élue en 2022
9	PACHE	Hélène	Membre re-élu en 2020
10	ROIG-CHAFER	Mélanie	Membre élue en 2022
11	ROUX ETILÉ	Léa	Membre élu en 2021
12	SAADA	Marc	Membre re-élue en 2022
13	Vacant	-	-
14	Vacant	-	-
15	Vacant	-	-

Le Conseil d'Administration (C.A) est constitué de 5 à 15 membres. (Statuts – article 6). Le C.A est renouvelable chaque année par 1/3 sortant.

Sur l'exercice 2022, il reste donc 3 sièges vacants. Les membres du Conseil d'Administration pourront valider 3 cooptations en cours d'exercice.



Sixième délibération – Bureau provisoire

Le Conseil d'Administration suivant l'Assemblée Générale élira les membres du bureau sur les trois postes suivant.

Jusqu'à cette élection le Bureau provisoire est constitué comme suit :

BERGE	Janine	Présidente
PACHE	Hélène	Secrétaire
FABRE	Josiane Jacqueline (Alix prénom usuel)	Trésorière

Septième délibération – Délégation de pouvoirs

L'Assemblée Générale donne tous les pouvoirs aux membres du Bureau porteurs d'une copie ou d'un extrait du Procès Verbal de la présente Assemblée à effet d'accomplir toutes les formalités qu'il conviendra de faire.

La Présidente et les membres du Bureau se sont réunis pour comptabiliser les votes et proclamer les résultats en séance le 29 avril 2022.

Il a été dressé ce Procès-verbal qui a été signé par la Présidente et la Trésorière.

Pour le Centre Socio Culturel Jean-Paul Coste,

La Trésorière, Josiane Jacqueline Fabre *Alix (prénom usuel)* La Présidente, Janine Bergé

Fait à Aix-en-Provence, le 29/04/2022